

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Comprend des textes en anglais.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ Rendre le peuple meilleur ”

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : — Pédagogie : *L'Enseignement primaire.*—Des études pédagogiques.—Le dessin à l'école primaire.—Le par cœur dans les écoles.—Cent seizième réunion des instituteurs catholiques de Québec.—Cent cinquième réunion des instituteurs catholiques de Montréal.—L'Union Franco-Canadienne.—A travers les Beaux-Arts: Introduction.—**Partie pratique :** Exercices de français: Dictée, invention, rédaction. — Arithmétique. — Revues, livres et journaux.—Aux lecteurs.—Actes officiels.—Annonces.

“ L'Enseignement primaire ”

L'Enseignement primaire entre aujourd'hui dans sa dix-neuvième année d'existence.

DES ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

La *pédagogie* est la connaissance des principes qui président à l'éducation des enfants, et des moyens à y employer. Ces principes et ces moyens seraient d'une mince utilité si celui qui doit les appliquer, l'instituteur, n'était peu ou point préparé. La formation de l'instituteur fait donc aussi partie d'un programme pédagogique. Ainsi considéré, les études pédagogiques s'occupent tout à la fois de l'art d'élever les enfants et de celui de préparer les maîtres de la jeunesse.

Cet art, double dans la pratique, mais simple dans son but, embrasse un programme des plus vastes et des plus sérieux.

En effet, élever un enfant, ce n'est pas seulement *l'instruire*, c'est aussi faire son *éducation*. Et l'éducation, pour être complète, est triple; c'est une œuvre qui a pour but de former l'homme dans l'enfant, au point de vue de sa nature physique, intellectuelle et morale. De là :

Éducation physique,
Éducation intellectuelle,
Éducation morale.

La *première* a pour objet les soins à donner au corps. Elle se réduit aux trois points suivants : I. *Hygiène*: soins à prendre et conseils à donner. II. *Gymnastique*: développement des forces et directions pour les exercices corporels des enfants. III. *Éducation des organes des sens externes*: la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher, le goût.

L'éducation du corps doit être subordonnée à celle de l'âme.

La *seconde* s'occupe de l'Intelligence ou Entendement, faculté de *connaître*. Ici se présente le grave problème de la formation et du développement harmonique de ce groupe de facultés qui constituent l'intelligence et que l'on peut classer ainsi: la perception, l'attention, le jugement, le raisonnement, la mémoire et l'imagination.

Mais l'âme est *une*, c'est son essence. Il faut donc bien se garder de ne cultiver chez l'enfant que la seule faculté de *con-*

naître, c'est-à-dire de ne donner que l'instruction à celui que l'on confie à l'instituteur pour en faire un homme. Le petit cathéchisme nous apprend avec une simplicité admirable que le bon Dieu nous a créés " pour le connaître, l'aimer et le servir ". *Connaître*, c'est le domaine de l'intelligence, c'est beau, c'est noble, mais ce n'est pas tout. *Aimer* et *servir* constituent la pratique de la vie, c'est-à-dire tout ce qui se rapporte aux actions de l'homme, à la conduite, aux habitudes, en un mot aux *mœurs*. Nous voilà entré dans le *domaine moral*, la troisième et la plus importante partie de l'éducation, qui doit avoir pour fondement l'enseignement religieux.

L'éducation morale a donc pour objet les facultés qui président et qui déterminent les *actions* de l'homme qui se trouve en germe dans l'enfant. Ces facultés sont de deux sortes : l'une est la *volonté*, qui domine la vie morale ; l'autre est la *sensibilité*, c'est-à-dire nos sentiments, nos inclinations, penchants ou tendances.

Nous l'avons vu il y a un instant la pédagogie s'occupe tout à la fois de l'enfant et de celui qui doit l'élever, c'est-à-dire, l'*instituteur*. Les études pédagogiques comprennent donc tout ce qui regarde la *vocation* et la *mission* de l'instituteur, de ses qualités indispensables : modestie, prudence, politesse, amour de l'étude, dignité, piété, bonnes mœurs, bonté, fermeté, patience, exactitude et zèle.

Quittant la théorie, la pédagogie descend à la pratique de l'école, à l'*enseignement*, la partie la plus considérable de la tâche du maître. De là, pour l'instituteur, la nécessité de posséder une connaissance profonde de la *méthodologie* qui est la véritable partie pratique de la pédagogie. Les *modes*, les *méthodes* et les *procédés*, voilà désormais la trilogie qu'il importe d'étudier dans ses moindres détails puisqu'elle se rapporte aux programmes d'études, à l'emploi du temps, à l'organisation de l'école et à la discipline, aux différentes manières de communiquer les connaissances aux élèves et aux moyens ingénieux qu'il convient d'employer pour rendre l'enseignement intéressant et fructueux.

L'enfant, le maître, l'école : quel programme, quel champ d'études !

On comprend maintenant la nécessité des études pédagogiques et l'importance de la profession d'instituteur. Qui le croirait, pourtant, il en est qui se moque de ce mot *pédagogie*, qui vaut à lui seul tout un volume et qui constitue le plus fier drapeau qu'un catholique et un Canadien-français puisse arborer aux quatre ciels de la province de Québec.

C'est que le mot *pédagogie* signifie la science de l'éducation, l'art de former des *hommes*. Un homme, dans la plus noble acception de ce mot, qu'est-ce ? C'est la seule créature formée à l'image de Dieu en vue de l'éternité ; c'est la seule créature douée d'intelligence et de volonté libre.

Et pour nous, fils de la Nouvelle-France, un homme véritable, un homme complet, c'est un catholique sans peur et sans reproche, un patriote qui se souvient de l'histoire de ses pères et qui a confiance en l'avenir de sa nationalité, un citoyen qui ne sépare jamais l'homme d'honneur du chrétien convaincu et sincère.

À la faveur de ces idées saines et fortes, m'élevant aux hauteurs d'où il est permis de voir sous son vrai jour le patriotisme tel que compris et pratiqué par les fondateurs de la nationalité canadienne-française, j'aperçois dans la plaine les chefs actuels de la nation travaillant arduement à l'amélioration de notre éducation nationale. Il me semble que l'âme toute entière de la patrie flotte en ce moment au-dessus de ceux que la catholique et française province de Québec a préposés à sa garde, à sa défense et à sa prospérité. Et je comprends que cette éducation sera *améliorée* et non *renversée*, que les trois pouvoirs de toute société parfaitement constituée : la Famille, l'Église et l'État, resteront unis dans cette œuvre sublime de l'instruction et de l'éducation de tout un peuple. L'union ! Oh ! avec une telle bannière comme le progrès est facile. L'union entre les chefs politiques sur ce terrain si délicat de l'éducation primaire ; l'union entre l'Église et l'État, ces deux protecteurs nés du foyer domestique, le royaume de l'enfance ;

l'union dans les journaux et revues qui ont pour mission d'instruire le peuple. Et alors, nous serons témoins d'une ère de véritable progrès à travers le Canada-français tout entier. L'école confessionnelle, ce rempart d'airain qu'éleva Lafontaine en faveur de nos aspirations nationales, améliorée, aidée, animée, grâce aux secours généreux de l'Etat donnera toute la mesure de sa valeur pour le plus grand bien de la belle et valeureuse province de Québec.

C.-J. MAGNAN.

Souvenir de mes vacances, 1897.

Le dessin à l'école primaire

Nous reproduisons ici les propositions qui terminent l'excellent rapport que M. C. Lefèvre, professeur de dessin à l'École normale Laval, a présenté il y a déjà quelques années au gouvernement de notre province. Les suggestions de M. Lefèvre méritent d'être sérieusement étudiées.

Ces propositions portent sur trois points essentiels à toute organisation efficace de l'enseignement du dessin, savoir :

- 1° Les programmes et les modèles.
- 2° La préparation du personnel.
- 3° Les moyens d'encouragement et de sanction.—

I.—PROGRAMMES ET MODÈLES

A.—Notre enseignement du dessin réclame une direction qui ne pourra lui être imprimée que par des programmes officiels très détaillés, très explicites, indiquant nettement, précisément, le but à poursuivre et les exercices à exécuter pour l'atteindre.—*Ce but, nous l'avons déjà clairement exposé.—*

Ces programmes pourraient être rédigés de façon à rendre l'enseignement CONCENTRIQUE, c'est-à-dire tel qu'à quelque moment que l'enfant quitte l'école, il en emporte une somme de connaissances sinon très étendues, tout au moins complètes et utilisables par elles-mêmes.

Ils seraient accompagnés et expliqués par des commentaires pédagogiques déterminant la gradation des exercices à faire faire par les élèves, et les démonstrations orales dont chacun d'eux devrait être précédé.

B.—Leur réalisation serait grandement facilitée et sûrement guidée par une série de modèles gradués conçus ou choisis mûrement et judicieusement d'après leur esprit, et conseillés au personnel chargé de les appliquer.

Ces modèles devraient être peu coûteux, d'une utilité générale incontestable, esthétiquement irréprochables, intéressants et surtout susceptibles de conduire rapidement l'enfant au travail géométral ou perspectif d'après nature et à la composition élémentaire des formes ornementales.

De la sorte, ils substitueraient résolument le dessin scolaire, correct, sobre, simple et pratiquement utile à ces vignettes, figures et paysages également ridicules et futiles — comme le dit si justement M. Buisson, — qu'on retrouve encore partout où les principes qui doivent présider à l'enseignement rationnel du dessin sont méconnus.

II.—PRÉPARATION DU PERSONNEL

A. — Il va de soi que les brevets futurs de capacité et d'inspection ne devraient être délivrés qu'aux candidats ayant justifié d'une *connaissance suffisante de l'esprit et des exercices de ces programmes* : connaissance sans laquelle ils ne pourraient ni les appliquer ni en surveiller la réalisation.

B.—Mais la nécessité de commencer au plus tôt l'enseignement *vrai* du dessin à l'école primaire s'impose, et par suite, il est indispensable que les titulaires actuels en aient au moins quelques notions sommaires mais *correctes*. Dans l'impossibilité de les réunir pour les leur donner — ce qui pourtant serait fort désirable — les inspecteurs d'écoles, chacun dans sa circonscription, pourraient en être spécialement chargés.

C.—Et comme la plupart de ces derniers n'ont point non plus, même tangentement, étudié cette branche, ils pourraient être

conviés à participer à des explications, des commentaires verbaux de l'esprit des programmes, et à des leçons pratiques de dessin, données par des hommes compétents, dans des *sessions normales* (genre "*summer's schools*").

III.—MOYENS D'ENCOURAGEMENT ET DE SANCTION

Ce n'est pas assez qu'une organisation existe dans des lois ou règlements, il faut qu'elle soit effective et efficace; aussi, la mise en œuvre de moyens d'encouragement et de sanction contribuant puissamment à la rendre telle en stimulant et entretenant le zèle, les efforts et l'émulation des maîtres et des élèves, et en empêchant les déviations possibles :

A.—Il est grandement à souhaiter qu'à l'avenir l'étude du dessin *participe aux récompenses ordinaires* accordées à l'étude des autres matières;

B.—Et de plus qu'elle soit sanctionnée très sérieusement.

Quant aux moyens de sanction, vu nos ressources limitées, nous croyons qu'un des meilleurs, n'entraînant à aucune dépense supplémentaire, à aucune perte de temps pour personne, et n'admettant aucun subterfuge, aucun faux-fuyant, serait le suivant :

Exécution — sur feuille d'un format unique, par les élèves des mêmes divisions de toutes les écoles, dans un temps limité, et sous la surveillance directe des inspecteurs, — d'un certain nombre d'exercices, indiqués à l'avance par le département de l'Instruction publique, *d'après les paragraphes des programmes correspondant aux divisions scolaires visées.*

Ces feuilles, classées séance tenante par les titulaires de chaque école, seraient envoyées — annotées ou non — au département de l'Instruction publique, par les inspecteurs, en même temps que leur rapport annuel, dont elles seraient une annexe.

Ce département contrôlerait ainsi très exactement l'état général de l'enseignement du dessin dans la province ou dans telle école particulière, et pourrait baser sa conduite ultérieure sur ces documents irrécusables.

Comme à chaque tournée, *une division seulement* — tantôt une, tantôt une autre — serait ainsi appelée à justifier de ses études. L'inspecteur, tout en examinant les autres divisions, pourrait sans perte de temps surveiller ces sortes de concours.

Nous n'avons point à dire la direction nécessairement correcte, l'influence salutaire, l'intensité de travail et les avantages qui résulteraient de l'adoption *ferme et soutenue* de telles mesures.

Le tout humblement soumis,

CHS-A. LEFÈVRE.

Québec, 25 avril 1892.

Le par cœur dans les écoles

Conférence donnée par M. O. Goulet, professeur, devant l'association des instituteurs catholiques de Québec

M. le président,

Messieurs,

La question de l'éducation publique a subi à l'école primaire une réaction notable, et particulièrement dans notre province. Malheureusement, il existe encore un défaut presque général dans la plupart de nos écoles élémentaires, c'est le par cœur; véritable supplice qu'on impose à l'enfant et qui est de nature à lui inspirer du dégoût, dès le début de ses études.

Je dirai que ça devient pour l'écolier une véritable torture, parce qu'il est obligé de réciter, mot à mot, des leçons d'une longueur démesurée sans en avoir rien compris. Il est certain que si le mode de récitation, encore en usage dans les écoles, exerce la mémoire de l'enfant, il présente un obstacle au développement intellectuel de ses facultés de penser, de raisonner et de juger.

Que se passe-t-il alors dans ces classes?

A peine si l'enfant sait un peu lire couramment, on lui impose déjà des tâches qui demandent un effort prodigieux de mémoire; on lui donne une page entière à apprendre par cœur; ou va plus loin, on

augmente, et sans trop savoir pourquoi, le cadre des matières par des leçons d'histoire sainte et du Canada, de géographie et d'agriculture, toujours dans la même mesure et on exige, bien entendu, le mot à mot du livre sans passer une ligne. Si ce procédé n'est pas un véritable supplice, quel qualificatif pourrait-on lui appliquer ?

Si avant de donner aux enfants des leçons interminables on leur expliquait le sens des mots les plus difficiles, le mal existerait encore vue la longueur de leçons, mais il serait moindre.

Mais la routine atteint son but ; on dira par exemple, vous aurez pour la prochaine leçon, tel chapitre de catéchisme ; passe encore, telle page de grammaire, d'histoire, de géographie, et les explications se réduisent à leurs plus simples expressions, zéro.

A quel résultat l'enfant en arrive-t-il ? Le voici. Il laisse la classe, le soir, le cœur gros, vu qu'il a une tâche énorme à remplir, les parents ayant besoin de ses services, lui accorderont à peine un seul instant pour étudier à la maison ; or il sera forcé de travailler des heures entières, pendant ses moments de loisir, sur un tas de livres, pour apprendre le mot à mot des leçons que lui a imposées son maître.

Inutile de se demander à quels efforts de mémoire sont soumis ces petits êtres, qui pour éviter les pensums ou la férule, s'épuisent à retenir de pure mémoire, et sans le secours de l'intelligence, une longue suite de mots dont ils ne comprennent pas le sens.

Certainement qu'avec un tel enseignement on abrutit l'enfant, on le réduit à l'état de machine latente, de machine à lire, à réciter, à calculer ; la méthode cède à la place de l'empirisme. L'élève, au lieu d'emmagasiner chaque jour une petite somme de connaissances, est dressé à réciter des leçons, comme on peut dresser le perroquet à réciter son éternel bavardage.

Que seront ces enfants une fois devenus hommes ? On les croira capables de remplir leur rôle dans la société ; ils ne seront qu'à demi développés.

Le père de famille les a confiés à l'insti-

tuteur pour en faire des hommes, et on lui a rendu que des machines récitant.

Il faut bien se rappeler ceci : ce n'est pas ce qu'on apprend qui développe, mais bien ce que l'on comprend.

II

Je dis que l'enseignement des leçons par cœur et mot à mot, est très préjudiciable. 1^o Au point de vue moral. Il dégoûte l'élève de l'étude et de ce qui peut lui inspirer des sentiments nobles et élevés.

L'école devient pour lui une prison, il ne s'y rend que par contrainte, ses progrès sont presque nuls, il se laisse aller au découragement, à la paresse, parce qu'il n'a pas une bonne mémoire pour retenir de telles leçons.

Ce système défectueux présente encore un autre danger, c'est l'affaiblissement progressif de l'intelligence ; par cette méthode, les faits sont entassés sans s'occuper des idées, la mémoire est encombrée à force de la remplir, et si l'intelligence n'est pas complètement étouffée, elle est au moins incapable d'épanouir ses facultés.

Ceci étant bien compris, Messieurs, je n'hésiterai pas à dire qu'un maître ne remplit pas son devoir, s'il va au plus facile et non au meilleur ; s'il surcharge les enfants de simples mots, au lieu de leur inculquer des idées justes. Ici je citerai les paroles du célèbre philosophe Montaigne, qui disait : Je voudrais qu'on choisit pour diriger l'enfance, des instituteurs qui eussent plutôt la tête bien faite que bien pleine.—On ne vise qu'à nous meubler la mémoire, mais pour le jugement on ne fait presque rien."

2^o Au point de vue physique, ce mode funeste fatigue autant la tête de l'élève en entassant une masse exagérée de connaissances, que de charger son estomac en prenant une quantité trop grande d'aliments. Dans ces deux cas, ni la nutrition, ni l'accroissement de forces s'effectuent ; mais il y a plutôt souffrance et affaiblissement.

Cette bonne méthode peut se résumer ainsi, apprendre pour s'instruire, manger

pour vivre, voilà la bonne éducation et la bonne hygiène.

Ce n'est pas ce que l'on mange qui nourrit, mais bien ce que l'on digère.

En un mot, non seulement le système que nous dénonçons est stérile, mais il a une regrettable influence sur la santé. L'enfant ne peut résister longtemps à un surmenage qui est au-dessus de ses forces et duquel il ne retire rien de sérieusement bénéficiaire, n'ayant en dépôt que des mots stériles.

Les titulaires qui suivent encore cette ancienne et funeste routine, considèrent l'esprit de l'enfant comme étant un édifice tout construit, dans lequel il s'agit de faire entrer la plus grande quantité de connaissances possibles. Malheureusement, combien n'y a-t-il pas de parents qui se laissent tromper par cette fausse apparence du savoir, qui croient leurs enfants instruits, que ce sont des phénix, tandis qu'on a déposé dans leur mémoire qu'une pacotille d'érudition.

Non, Messieurs, à ces bons parents, avec tout le profond respect que je leur dois, je leur dirai que le savoir ne consiste pas à répéter comme une machine, ou encore comme un perroquet, deux ou trois pages de grammaire, d'histoire sainte, du Canada.

Que l'on demande à ces enfants de rendre compte de ce qu'ils ont récité, ils n'ont pas l'air de comprendre et sont perdus.

Qu'on leur détache un fait d'histoire, qu'on leur pose quelques questions sur le rôle de tel ou tel personnage, ils n'y voient que du feu; le rouge leur monte à la figure, pour la bonne raison qu'ils se sont appliqués à ne retenir que des mots, sans essayer à en comprendre le sens.

Dans l'enseignement, il faut viser moins à instruire l'enfant, qu'à le former, moins l'habituer à savoir qu'à penser: il faut faire de sa tête un instrument, et non un entrepôt; attendu que ce n'est pas ce qu'on apprend qui instruit, mais bien ce que l'on comprend.

De là je conclus, Messieurs, que le livre entre les mains de l'enfant n'est qu'un auxiliaire où il peut retrouver les explications de son maître.

Le maître doit donc enseigner sans s'oc-

cuper du livre: car c'est le maître qui professe et non le livre.

D'ailleurs, l'enfant doit avoir le moins de livres possibles dans son sac, mais avoir beaucoup de connaissances dans sa tête.

**Cent seizième réunion des instituteurs
de la circonscription de l'École
normale Laval, tenue le
29 mai 1897**

La séance du matin est consacrée à célébrer les noces d'or d'enseignement de M. Jos. Létourneau, professeur à l'École normale Laval.

La cérémonie commence à 9 heures par une messe basse, dite à la chapelle de l'École normale Laval, par M. J. - B. Paradis, vicaire à Saint-Roch. Le sermon, sur l'éducation, est donné par M. A. Magnan, curé de Saint-Gilles.

Après la messe, l'honorable M. P.-B. de La Bruère, surintendant de l'Instruction publique, MM. les abbés J.-B. Paradis, A. Magnan, J. Gignac, Ch. Gariépy, A. Filteau, anciens élèves de l'École normale Laval; MM. J.-E. Savard, P.-J. Rucl Théo. Beaulieu, inspecteurs d'écoles; tout le personnel enseignant de l'École normale Laval, un grand nombre d'instituteurs et plusieurs parents de M. Létourneau se rendent à la salle de récréation, très bien décorée pour la circonstance. Il y a présentation d'adresse par M. L.-O. Pagé, président de l'association des instituteurs. M. Létourneau répond à ce compliment d'une manière admirable. M. J. - V. Grenier, doyen des élèves-maîtres de l'École normale Laval, présente un petit bijou d'adresse à leur bien-aimé professeur; M. Létourneau y répond en termes gracieux. M. C.-J. Magnan, après quelques mots de félicitation, présente une bourse bien garnie à M. Létourneau, au nom des anciens élèves de l'École normale Laval.

Le chant exécuté par MM. les élèves-maîtres est très bien rendu sous la direction de M. Gagnon.

La démonstration se termine par un

dîner splendide au grand réfectoire de la maison, offert et présidé par M. le principal de l'école normale Laval. (1)

La séance ordinaire de l'après-midi s'ouvre à 2 hrs, sous la présidence de M. L.-O. Pagé.

Présents : M. l'abbé Th.-G. Rouleau, ptre, principal de l'École normale Laval ; MM. J.-E. Savard, P.-J. Ruel, Théo. Beaulieu, inspecteurs d'écoles ; M. J.-B. Cloutier, ancien professeur à l'École normale Laval ; MM. Jos. Létourneau, J. Ahern, Ch. Lefèvre, C.-J. Magnan, Jules Cloutier, L. Bergeron, N. Tremblay, T. Simard, J. Donaldson, A. Gilbert, P. Goulet, O. Goulet, M. Côté, Ed. Marquis, A. Parent, Geo. Simard, Jos. Damphouse, Ls Girard, J. Fleury, J.-D. Frève, MM. Filteau, Blais et Arsenault, maîtres d'études, et les élèves-maîtres de l'École normale Laval.

Le procès-verbal de la dernière conférence est lu et adopté.

M. le trésorier procède à la perception des contributions annuelles et donne son rapport sur les finances, lequel est unanimement approuvé par la conférence.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président, M. L.-O. Pagé.

Vice-président, M. L. Bergeron.

Secrétaire, M. J.-D. Frève.

Trésorier, M. J. Létourneau.

Délégué à la commission administrative, M. J. Ahern, tous réélus.

Il est proposé par M. N. Tremblay, secondé par M. P.-J. Ruel, " que MM. les membres du comité de régie soient tous réélus.—Adopté.

M. L. Bergeron donne ensuite une conférence sur *l'éducation morale* à l'école primaire. Dans ce travail, M. Bergeron traite du rôle de l'instituteur et des moyens à employer pour développer et affermir le sens moral à l'école, c'est-à-dire faire aimer la religion, la patrie et le devoir.

Après quelque mots de félicitation bien mérités de la part de MM. L.-O. Pagé et C.-J. Magnan, et aux applaudissements de l'assemblée, M. le président remet au jeune

conférencier la prime de cinq piastres, gracieusement offerte par M. Th.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval.

Il est résolu, sur proposition de M. l'inspecteur Beaulieu, secondé par M. J. Cloutier, " que cette Association remercie de tout cœur M. le principal de l'École normale Laval, pour l'hospitalité qu'il a bien voulu lui donner à l'occasion des noces d'or d'enseignement de M. Jos. Létourneau."

Proposé par M. J.-B. Cloutier, secondé par M. l'inspecteur Ruel " que cette Association a appris avec douleur la mort de madame J. Caron, mère de M. l'abbé L.-A. Caron, prêtre, assistant-principal de l'École normale Laval.

Et cette Association prie la famille d'agréer ses plus sympathiques condoléances."—Adopté.

L'épisode pédagogique de mon voyage en Europe, par M. le principal, et le sujet de discussion : *la réduction à l'école primaire*, sont remis à la prochaine séance.

M. J.-D. Frève fera une dissertation scientifique sur les volcans.

La séance est ajournée au dernier samedi de septembre prochain.

J.-D. FRÈVE,
Secrétaire.

Cent cinquième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 28 mai 1897

Étaient présents : M. J.-O. Cassegrain, président ; M. l'abbé Verreau, principal de l'École normale Jacques-Cartier ; MM. les inspecteurs Lippens, McGown et Robillard ; M. U.-E. Archambault, directeur général des écoles catholiques de Montréal ; MM. A.-D. Lacroix, F.-X.-P. Demers, L.-A. Primeau, C. Leblanc, L. Larose, H. Bergeron, C. Courval, J. Lavalée, P. Ahern, J. Hébert, (de Saint-Valentin), S. Boutin, M. Lanctôt, F. Vien, E. Colfer, A. Brisebois, N. Nolin, P. Thibault, Z. Baulne, R. Leduc, E. Pagé, C.-

(1) *L'Enseignement primaire* a déjà publié un compte-rendu complet de ces fêtes grandioses.

E. O'Ryan, T. Allaire, J.-V. Desaulniers, J.-S. Teasdale, J. Hogan, P. Malone, J. Roch, E. Bernier, Z. Guérin, J. St-Amour, A.-E. Smith, B. Meloche, W. Meloche, T.-J. Courtney, Z. Ducharme, F.-X. St-Laurent, J.-J. McCullen, L. Sabatier, P.-G. Fitzpatrick, E. Ducharme, H. O'Donoghue, A. Cléroux, N. Barthélemy, P. Gélinas, N. Belisle, N. Latrémouille, M. Tremblay, N. Brisebois, etc., et les élèves-maîtres de l'École normale Jacques-Cartier.

Le procès-verbal de la dernière conférence est lu et adopté.

Le rapport du trésorier est également adopté. Il appert par ce rapport que l'Association a actuellement en caisse la somme de \$45.71.

M. Robillard annonce que demain nos confrères de Québec doivent fêter les noces d'or d'enseignement de M. Joseph Létourneau, professeur à l'École normale Laval.

Ce fait, continue M. Robillard, doit certainement nous réjouir et nous encourager à marcher sur les traces de ce vaillant professeur qui a fourni une carrière si honorable et si digne d'éloges. Il mérite à plus d'un titre que l'on se souvienne de ses services, qu'on le fête et qu'on le félicite. C'est pourquoi je propose, secondé par M. F.-X.-P. Demers, qu'il soit résolu :

Que les membres de la conférence de l'École normale Jacques-Cartier sont heureux de s'unir à leurs confrères de Québec pour offrir leurs félicitations à M. Joseph Létourneau, professeur à l'École normale Laval, à l'occasion de ses noces d'or d'enseignement, et lui exprimer, en cette mémorable circonstance, toute l'admiration que sa longue et utile carrière leur inspire.

Qu'ils forment pour lui et sa famille des souhaits de santé et de bonheur.

Cette résolution est adoptée aux applaudissements unanimes de l'assemblée.

M. le Président félicite les membres de la résolution qu'ils viennent d'adopter ; mais, d'un autre côté, il regrette que l'Association n'ait pas été invitée à cette fête (1).

(1) Le comité des Noces d'Or avait adressé des invitations aux principaux des écoles normales et aux présidents des associations d'instituteurs. Il est regrettable que quelques-unes de ces invitations ne soient pas parvenues à qui de droit.

M. Brisebois donne avis qu'à la prochaine conférence il proposera :

1^o Que l'article quatrième de la constitution soit amendé comme suit :

Que tous les mots après le mot "officiers" soient retranchés et remplacés par les suivants : "et de trois membres élus."

2^o Qu'à nos règlements, on ajoute le suivant, savoir :

"Que le programme de chaque conférence soit d'abord élaboré par un comité composé du président, du secrétaire et du trésorier, puis soumis à l'approbation du conseil d'administration.

M. le Président, répondant à une interpellation de M. l'inspecteur Robillard, au sujet de la prime de CINQ DOLLARS promise à celui qui produirait le meilleur travail sur *l'enseignement de la langue française*, dit qu'aucun travail n'a été reçu. Il regrette vivement que l'on n'ait pas profité de l'occasion offerte par M. l'inspecteur Robillard.

Ce dernier, néanmoins, réitère l'offre de sa prime.

Il ajoute que les travaux pourront être reçus jusqu'à la date du 15 janvier 1898, et que le même comité de concours devra être continué dans ses fonctions.

M. le président remercie de nouveau M. Robillard de sa générosité, et espère que cette fois les concurrents seront nombreux.

ELECTIONS DES OFFICIERS

M. Nolin propose, secondé par M. Leblanc, que MM. Pagé et Desaulniers soient nommés scrutateurs

Adopté.

Le dépouillement donne le résultat suivant :

- M. F.-X.-P. Demers. Président.
- " P.-G. Fitzpatrick. Vice-président.
- " N. Brisebois. Secrétaire.
- " H. Bergeron. Trésorier.
- " S. Aubin. Bibliothécaire.

M. N. Brisebois propose, secondé par M. Nolin, que MM. L.-A. Primeau, J.-S. Teasdale, C. Leblanc, S. Roch, J.-O. Cassegrain, T. Allaire, A.-D. Lacroix, P. Ahern, P. Malone, soient nommés membres du conseil d'administration.

Adopté.

M. Cassegrain remercie l'Association de la confiance dont elle l'avait honoré en le maintenant à la présidence pendant plusieurs années. Il félicite l'auditoire de l'heureux choix que les instituteurs venaient de faire dans chacun des nouveaux officiers, et il invite M. Demers à le remplacer au fauteuil.

Ce dernier se rend de bonne grâce au vœu de l'assemblée, qui marque par des applaudissements prolongés son installation au fauteuil présidentiel.

PRÉSIDENCE DE M. F.-X.-P. DEMERS.

J'accepte, dit le nouveau président, l'honneur que vous me faites de présider vos délibérations, et vous en remercie bien sincèrement. D'un autre côté, je ne me dissimule pas la responsabilité qui m'incombe, mais comptant sur votre appui, sur votre bonne volonté, j'espère que les conférences continueront à être intéressantes et pratiques. Pour ce qui est de moi, Messieurs, je n'aurai qu'à m'inspirer du dévouement, de l'action et de la sagesse dont mon distingué prédécesseur a fait preuve tout le temps qu'il a occupé le fauteuil présidentiel.

M. L.-A. Primeau propose, secondé par M. Allaire, que l'assemblée offre ses remerciements aux officiers sortant de charge pour les services qu'ils ont rendus à l'association.

Adopté.

DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

M. Teasdale donne la deuxième partie de son travail sur *l'enseignement religieux*.

Dans sa conférence, l'auteur expose avec clarté et méthode les procédés les plus rationnels et les plus pratiques qu'il convient d'employer dans l'enseignement des prières et du catéchisme.

Le maître qui ne fait qu'enseigner la lettre du catéchisme se trompe, et la conférence de M. Teasdale est là pour le convaincre de son erreur et l'amener en même temps à comprendre ce que doit véritablement être l'enseignement du catéchisme ou de la religion.

Dans beaucoup d'écoles, hélas ! cet ensei-

gnement est un non-sens, et cela pour la raison bien simple qu'il ne s'adresse qu'à la mémoire de l'enfant, au lieu de parler à son cœur, à son intelligence.

M. Teasdale s'élève contre ce déplorable enseignement, et l'assemblée lui a prouvé par ses applaudissements, qu'elle partage entièrement ses vues.

M. le Président remercie M. Teasdale de l'excellent travail qu'il vient de lire.

Comme lui, il trouve insuffisant le simple enseignement de la lettre du catéchisme. Il faut, ajoute-t-il, que le maître, par ses explications, aide à l'élève à comprendre ce qu'il doit apprendre. Aussi le maître atteindra-t-il plus sûrement son but, s'il sait appuyer son enseignement de la religion sur les principes et les procédés que M. Teasdale a énoncés au cours de sa conférence.

M. le Président donne ensuite lecture de la lettre suivante de nos confrères protestants :

ROYAL ARTHUR SCHOOL.

Montreal, 26th Nov., 1896.

To the Sec'y

Roman Catholic Teachers Association,
Montreal, Que.

Dear sir,

I desire to inform you that the following resolutions were carried at the recent Convention in this city of the Provincial Association of Protestant Teachers of Quebec.

1. That it is desirable that the elementary schools of the province be gradually supplied with books of reference.

2. That it is desirable that an amendment to the school law, provided with easy means of enforcement, be passed rendering compulsory the attendance at school of all children between seven and fourteen years of age.

3. It was moved by Mr G. W. Parmelee, seconded by Mr S. H. Parsons that in the opinion of this convention there should be a large increase in the common school grant and that any such increase should be distributed not in proportion to population, but in such a way as to recog-

nize the needs of the several schools and to encourage the school boards to support their schools generously from taxation.

4. It was moved by Rev E. J. Rextord, seconded by Mr A. McArthur that in the opinion of this convention the time has come when arrangements should be made to secure professional training for all teachers, due regard being had to the interests of existing institutions.

Yours truly,

W. PATTEYSON,

Cor. Sec'y,

Prov. Assoc. Prot. Teachers.

M. le président invite ensuite les membres à exprimer leur opinion sur la valeur des résolutions que comporte la lettre ci-dessus.

M. Lippens approuve ces résolutions, moins celle qui a trait à l'enseignement obligatoire.

M. Archambault suggère de renvoyer à une prochaine conférence la discussion sur

ces résolutions de nos confrères protestants, afin de donner à chacun le temps de les apprécier.

(à suivre)

“ L'Union Franco-Canadienne ”

Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs une société de secours en cas de maladie et d'assurance sur la vie : *L'Union Franco-Canadienne*, dont le siège est au No 73, rue St-Jacques, Montréal. Cette société comprend deux sections : la section des hommes et celle des femmes. Elle se divise aussi en deux caisses distinctes : la *caisse de dotation* et la *caisse des malades*. *L'Union Franco-Canadienne* est recommandée fortement par S. G. Mgr Bruchési, S. G. Mgr Bégin et nos SS. les évêques Lafèche, Blais et Labrègue. Cette société est prospère et offre des avantages sérieux. Pour tous renseignements, s'adresser au No 73, rue St-Jacques, Montréal.

A TRAVERS LES BEAUX-ARTS

SIMPLES NOTIONS

L'Art conduit à la religion.

(Tous droits strictement réservés)

Introduction

Un mot d'explication nous semble nécessaire, en tête de ce modeste travail, afin d'en justifier la nouveauté.

En le présentant au corps enseignant de la province de Québec, ce n'est pas notre intention de vouloir introduire l'enseignement technique et régulier des Beaux-Arts à l'école primaire.

Non, loin de nous cette idée.

Dans les pages très imparfaites et élémentaires qui suivent, nous nous proposons simplement d'éveiller dans l'âme des éducateurs de la jeunesse le sentiment du *Beau* et l'amour de l'*Art*.

Suivant la belle expression de Schiller, " l'aspiration vive et pure vers le beau amène toujours à la suite la pureté morale ". Et conséquemment, l'un des plus grands bienfaits d'une éducation parfaite, c'est de provoquer et de perfectionner en nous le culte de la nature. En effet, dit Pelissier (1), " la contemplation intelligente et l'admiration raisonnée de l'ordre et de l'harmonie répandus dans la création disposent notre âme à aimer partout l'ordre et l'harmonie ; elles nous inspirent la reconnaissance et l'amour pour le Créateur de tant de beautés ".

Qui plus que l'instituteur n'a souvent besoin de lever les yeux vers les hautes et lumineuses régions ? Sa mission est, certes, tout à la fois sainte, noble et patriotique. Mais il arrive quelquefois que l'ingratitude du public, les fatigues inhérentes à la carrière pédagogique et les difficultés sans nombre semées sur la route du maître d'école font courber le front à celui qui a pour mission de diriger l'enfance dans les doux sentiers de la vertu et de la science.

Nous le savons, la religion suffit à calmer toutes les douleurs, à relever le courage abattu, à supporter avec résignation les épreuves les plus rudes. Mais ajoutons aux fortes consolations que donne une foi solide les douces et pures jouissances que procure les Beaux-Arts, et nous vivrons d'une vie doublement vraie et doublement belle. Les grands génies qui ont consacré leur vie et leurs talents à l'élévation des âmes et qui, par l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique et la littérature ont aidé les hommes à aspirer à la divine perfection du Créateur, méritent d'être connus et respectés.

La vie est un combat, difficile toujours et très souvent pénible. Et dans nos sociétés démocratiques qui tendent de plus en plus au complet matérialisme, il importe d'apprendre aux enfants du peuple que l'argent, le commerce et l'industrie ne procurent pas seuls le bonheur sur la terre, qu'à toute âme bien née il faut un idéal. Cet idéal qui se trouve au fond de chaque âme, c'est l'amour de Dieu, auteur de toute beauté. Le Beau, voilà ce dont l'âme a soif !

Le Beau est un plaisir supérieur que nous goûtons plus ou moins suivant l'éducation que nous avons reçue. Il se retrouve d'abord dans la nature à l'état latent. Ainsi l'éclat de l'arc-en-ciel, le grondement du tonnerre, le déchaînement de la tempête frappent tous les esprits, et dans les intelligences plus cultivées, la lumière du jour, la splendeur du soleil, l'éclat des nuages, l'azur du ciel, le scintillement des étoiles font toujours naître l'émotion du beau.

Le Beau se trouve aussi dans les œuvres de l'homme qui traduit dans un langage plus clair des sentiments et des pensées qui charment notre âme en l'élevant : architecture, sculpture, peinture, musique et littérature, voilà les œuvres des artistes auxquelles peut s'appliquer le jugement du beau.

Ce n'est pas tout d'apprendre aux enfants qu'il faut habilement et prati-

(1) Auteur de *La Gymnastique de l'Esprit*.

quement tirer parti de l'existence. Il faut de plus conserver quelque prix à cette existence. C'est donc un devoir, il nous semble, pour les instituteurs et les institutrices de chercher, occasionnellement, à éveiller et à former dans l'enfant le sens du Beau.

Au cours d'une leçon de lecture ou de géographie, à propos d'une dictée ou d'un devoir d'histoire, le maître saura donner à ses jeunes auditeurs quelques notions sur les Beaux-Arts et faire connaître les grands maîtres qui, comme Phidias, Michel-Ange, Raphaël, Murillo, Poussin, Haydn, Mozart, Racine, Bossuet, Lamartine et tant d'autres, sont la gloire et la grandeur de l'humanité.

Les études, mêmes primaires, ne doivent pas se borner aux sciences, c'est-à-dire à ce qui est utile. Mais elles peuvent aussi, occasionnellement, donner une part aux arts qui permettent à l'âme de recevoir quelques rayons de cette douce poésie qui révèle les splendeurs du Beau aux intelligences tant soit peu cultivées. C'est là le seul moyen d'orienter le goût de nos compatriotes vers les Beaux-Arts et de leur inculquer, petit à petit, le culte du Beau.

C. J. MAGNAN.

Exercices de français

I

Dictée (vocabulaire)

1. Copiez et soulignez tous les noms.

LES MARCHANDS

Que de branches le commerce comprend ! Ce sont des épiciers, des bouchers, des charentiers, des boulangers. Continuons : voici des chapeliers et des cordonniers, des tailleurs, des merciers, des fourreurs, des chemisiers, des bonnetiers. J'aperçois des bijoutiers et des horlogers, des miroitiers, des tabletiers, des bimbolotiers. Plus loin, ce sont des libraires, des relieurs, des doreurs, des couteliers. Ici l'on vend des robes, des châles, des draps, des soieries, des toiles, des étoffes de laine, de fil et de coton. Là, des rubans de bonnets, des fichus, des foulards, des mouchoirs.

2. Faites deux listes des noms de l'exercice précédent : l'une des noms de personnes, l'autre des noms de choses ; mettez ces noms au singulier en les faisant précéder de *le* ou *la*.

5. Écrivez cinq noms propres de choses tirés de la géographie, cinq noms propres ou communs d'animaux.

4. *Invention*.—Cherchez des noms auxquels vous pourrez ajouter rond—court—grand—petit—haut—carré—dur—mou—noir—blanc.

Modèle.—Un *sou* est rond.

RÉDACTION

5. Dites ce que vous savez sur le paradis terrestre. Qu'est-ce que Dieu avait permis ? Qu'avait-il défendu ?

II

Invention

L'élève complètera les phrases suivantes à l'aide du mot que réclame le sens.

Une eau bonne à boire est une eau... *potable*.—Pendant l'hiver on abrite les plantes dans des... *serres*.—Les soldats en campagne couchent sous une... *tente*.—Le réservoir d'eau où l'on nourrit les poissons pour les conserver s'appelle un... *vivier*.—Une sentinelle se met à l'abri du mauvais temps dans sa... *guérite*.—Un vélocipède à deux roues est un... *bicycle* ou une... *bicyclette*.—Un vélocipède à

trois roues est un . . . *tricycle*.—Le médecin qui soigne les maladies des yeux est un . . . *oculiste*.—Les religieux vivent dans un . . . *cloître*.

III

Rédaction

I.—UNE LENTILLE CONFISQUÉE

CANEVAS.—Un élève apporte une lentille à l'école.
—A quoi sert une lentille.—Pendant la récréation.—“ Tu me brûles.”—La lentille sur les vêtements.—Habit brûlé.— La lentille confisquée.—Au musée scolaire.

Développement

Oui, ma foi, un joli amusement que celui-là ! Encore s'il ne faisait de tort à personne.

Figurez-vous que Pierre Miche, le plus grand de notre division, a apporté ce matin à l'école un morceau de verre, bombé au milieu, avec lequel on voit les objets très grossis. Ce verre s'appelle, paraît-il, une lentille.

C'est très amusant de regarder à travers : on aperçoit alors des choses énormes, des doigts gros comme le bras, des cheveux aussi épais qu'une allumette, les lettres d'un livre dix fois grossies.

Pierre Miche a encore trouvé un autre usage à sa lentille. Pendant la récréation il s'approchait de l'un de nous et disait : “ Prête un peu ta main, tu verras comme elle chauffe, ma lentille.”

Le fait est qu'elle chauffait rudement, lorsqu'il la mettait en face du soleil, de

façon à former sur la main un tout petit rond lumineux.

“ Aïe, mais tu me brûles ”, lui disait-on, et on retirait vivement la main menacée.

Miche ne s'est pas seulement contenté de cela ; après la peau, il s'est attaqué aux vêtements. Sans rien dire, sournoisement, il venait derrière un camarade et appliquait sa lentille sur un tablier ou un veston.

Au bout de quelques secondes, le petit point lumineux se mettait à fumer et une odeur de roussi se faisait sentir. La tablier était brûlé à cet endroit.

Heureusement, notre maître, qui a l'œil à tout, même en récréation, s'est aperçu de ce mauvais jeu.

La lentille a été confisquée, et elle repose maintenant dans la vitrine du musée scolaire, d'où elle sortira pour les leçons de choses peut être, mais non plus pour faire des trous aux tabliers des camarades.

QUESTIONS

Qu'est-ce que Pierre Miche a apporté à l'école ? Comment s'appelle ce morceau de verre ? Que voit-on en regardant les objets à travers la lentille ? Quel autre usage Pierre faisait-il de sa lentille ? Que se produisait-il sur la main ? A quoi Miche s'est-il ensuite attaqué ? Qu'en résultait-il pour le tablier ? Qui est-ce qui s'est aperçu du manège ? Où a été placée la lentille ? A quoi pourra-t-elle servir maintenant ?

C.-J. M.

ARITHMETIQUE

1° Un homme perd les $\frac{2}{3}$ de son argent ; il lui reste \$32, combien avait-il avant d'en avoir perdu ?

2° Un marchand achète 150 tonnes de charbon, 2240 livres dans chaque tonne, à \$6.25 la tonne. Il vend ce charbon \$6.25 la tonne de 2000 livres. Quel bénéfice fait-il ?

3° Si 75 verges de soie coûtent \$575.83, combien de verges pourrai-je acheter avec \$796.33 ?

4° Quel est l'intérêt de \$1000 pendant 8 ans, 4 mois et 24 jours à 6% ?

5° La différence entre les $\frac{7}{8}$ et le $\frac{1}{3}$ de la valeur d'un objet est \$52 ; quelle est la valeur de l'objet ?

Solutions :

$$1^{\circ} \frac{7}{8} - \frac{1}{3} = \frac{1}{24} ; \frac{1}{24} = 32 ; \frac{1}{24} = \frac{1}{4^2} ; \frac{7}{8} = \frac{1}{4^2} \times 7 = \$56. \text{---Rép.}$$

2° Sur chaque tonne il gagne 240 livres. Sur 150 tonnes il gagne $150 \times 240 = 36000$ livres.

$$\frac{36000}{2000} = 18 \text{ tonnes.}$$

$$18 + \$6.25 = \$112.50. \text{---Rép.}$$

$$3^{\circ} 57 \frac{7}{8} \times 796.33 = 103.719 \text{ verges. ---Rép.}$$

4° L'intérêt de \$1 pendant 8 ans et 4 mois = 50 cts ; $1000 \times 50 = \$500$;

$$1000 \times .000 \frac{1}{3} \times 24 = \$4.$$

$$\$4 - \frac{1}{7} \text{ de } 4 = \$3.95.$$

$$500 + 3.95 = \$503.95. \text{---Rép.}$$

$$5^{\circ} \frac{7}{8} - \frac{1}{3} = \frac{1}{24} = 52$$

$$\frac{1}{24} = \frac{1}{3} \times 4$$

$$\frac{1}{24} = 24 \times 4 = 96.$$

J. AHERN.

Revue, livres et journaux

Nous signalons aux amis de l'éducation les ouvrages sur l'hygiène du Dr J.-I. Desroches. Nous les donnons par ordre de date : *Traité élémentaire d'hygiène privée*, 1890 ; *L'hygiène dans l'éducation*, 1891 ; *Précéptes de l'hygiène scolaire*, 1891 ; *Le choléra*, 1893 ; *Catéchisme d'hygiène privée et publique*, 1897. Tous ces ouvrages ont une grande valeur. Ils ont contribué dans une large mesure à populariser l'hygiène au milieu de nos populations.

Dans l'*Echo des Bois-Francs* du 21 août dernier, *Jean des Bois-Francs* publie une chronique qui contient beaucoup de vérités sur nos écoles primaires. Mais nous protestons contre l'assertion de l'élégant chroniqueur que "les quelques milliers d'institutrices, brevetées ou non, qui dirigent actuellement les écoles élémentaires de notre province sont toutes aussi ignorantes et innocentes que "la dame institutrice" qui passe ses vacances à St-G. Non, à vouloir trop prouver on ne prouve rien. Si plusieurs institutrices sont incompétentes à remplir leurs devoirs, en revanche un très grand nombre sont dignes de leur profession.

Le *Moniteur Acadien* de Shédiac, et l'*Impartial* de Tignish, nous apportent les meilleures nouvelles des écoles acadiennes. L'enseignement du français fait d'énormes progrès au beau pays d'Évangéline. Nos félicitations à nos confrères de la vaillante Acadie.

La *Semaine religieuse* de Montréal du 21 août publie le mandement d'entrée de S. G. Mgr Bruchési. Nous détachons de ce document admirable les lignes qui suivent :

"On dit partout, nos très chers frères, que les jours où nous sommes sont difficiles, et ceux-là surtout qui commandent le comprennent et s'en attristent. La foi, en effet, n'a-t-elle pas diminué en bien des âmes ? Les mœurs ne sont-elles pas relâchées ? Les grandes notions du droit de l'Église et du devoir des fidèles envers elle n'ont-elles pas été obscurcies sous l'influence des passions ? La préoccupation des intérêts matériels n'a-t-elle pas malheureusement divisé des cœurs faits pour rester unis ? N'a-t-il pas surgi entre le peuple et le clergé des malentendus regrettables, pénibles, et qui ont fait souffrir le clergé comme le peuple ? Il y a un remède à ces misères, il y a un baume pour la

guérison de toutes nos blessures, et nous vous l'apportons : la charité de Jésus-Christ !”

Vient de paraître : *Labour et Anticosti*, par M. l'abbé V.-A. Huard, A. M., supérieur du séminaire de Chicoutimi. C. - O. Beauchemin, éditeur, Montréal. Prix : \$1.50.—Voilà une œuvre dont nous reparlerons.

Nous signalons à nos lecteurs une étude de la plus haute importance que M. Léon Gérin, d'Ottawa, a publiée dans *La Science sociale*, de Paris, de juin dernier. Cette étude est intitulée : *La loi naturelle du développement de l'instruction populaire. Les causes sociales de la répartition des illettrés au Canada. I.—L'influence du régime du Travail.*—A suivre.

C.-J. M.

Aux lecteurs

M. le professeur J. Ahern continuera dans la prochaine livraison de *l'Enseignement primaire* ses intéressantes études pratiques sur l'enseignement de l'anglais, l'algèbre et de la tenue des livres, et M. H. Nansot, des Frères de Saint-Vincent de Paul, nous donnera ses intéressantes études grammaticales.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 mai dernier (1897), de nommer M. H.-A. Simard, (magistrat de district pour la Côte Nord, comté de Saguenay), inspecteur d'écoles pour la dite région, en remplacement de M. R.-P. Vallée.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 30 juillet dernier, 1897, de nommer l'honorable Richard-R. Dobell, syndic d'écoles pour la municipalité de Saint-Colomban-de-Sillery, comté de Québec, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

BOUCHER DE LABRUÈRE,
Surintendant.

“ Manuel de droit civique ”

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies.* Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix : \$5.40 la doz. et 60 cts l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires.* Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix : \$2.50 la doz., \$18.00 le cent et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

Le Code catholique ou Commentaire du Catechisme Provincial

Prix, *franc de port* : Broché, 55 centins l'exemplaire ; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique ; Forgues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec ; J.-A. Langlais & Fils, Québec ; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal ; Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal ; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. — Prix : 25 cts la doz.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'École normale I. id.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, École normale Laval. Prix 50 cts.

AVIS

Messieurs les libraires et les marchands qui vendent mes livres devront à l'avenir s'adresser à M. C. Darveau, imprimeur dans la Côte Lamontagne, pour s'en procurer. Je l'ai chargé de la vente de tous mes ouvrages et de la perception de l'argent.

J.-B. CLOUTIER.

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 38 RUE ST-PIERRE.

Nous avons toujours en mains des fournitures scolaires, livres classiques, etc. Liste de prix envoyée sur demande; comme toujours nos prix sont des plus bas. Nous avons aussi 5000 volumes de récompense provenant du fonds de l'anqueroute de la maison **Forgues & Wiseman**, à vendre à très bas prix.

CONDITIONS TRÈS FACILES

1500 Cartes géographiques montées, à vendre à 50 centins dans la piastra

LIVRES CLASSIQUES

— DE —

J. - B. CLOUTIER.

Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique :

*Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire
d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de
choses illustré, Méthode de lecture rationnelle
en dix tableaux.*

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à *tranche dorée* et de celle à *tranche rouge sous or*.

Les livres destinés aux *bibliothèques paroissiales* sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUÉBEC.